

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATIONALE N°17  
SUR LE TRONCON KATCHAMBA – SADORI,  
SECTION : KATCHAMBA - NALI (30 km)

Services de consultants pour la supervision et le contrôle des travaux  
d'aménagement et de bitumage de la route Katchamba - Nali (30 km)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL**

Date : 23 DEC 2019

AMI N° : 1553 /MIT/CAB/SG/DGTP/PRMP/ DPESE

Financement : - Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)  
- Etat togolais (taxes)

1 Le Gouvernement de la République togolaise a sollicité et obtenu des fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour le financement du projet sus visé et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Services de consultants pour la supervision et le contrôle des travaux d'aménagement et de bitumage de la route nationale n°17 sur le tronçon Katchamba - Nali (30 km) au Togo ». Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet la constitution d'une liste restreinte de bureaux d'études à consulter.

2 Les services prévus au titre du contrat comprennent :

- le suivi technique, administratif et financier de l'exécution des travaux ;
- la vérification des notes de calcul détaillées et la validation des études d'exécution des travaux ;

- le contrôle de la qualité des travaux et des quantités mises en œuvre ;
- et l'acquisition de véhicules, l'appui à la cellule de gestion du projet ainsi que le suivi de la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

3 Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers la Direction Générale des Travaux Publics invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services de consultant objet du présent projet. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères joint en annexe.

4 La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des « Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement ». Un candidat sera sélectionné selon la méthode « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût). L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

5 Les pièces exigées seront celle portant sur :

- La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience,
- Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues,
- L'organisation technique et managériale du cabinet,
- Et les qualifications générales et le volume de personnel professionnel.

6 La date probable de démarrage des travaux routiers est prévue au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2020 pour un délai d'exécution de **18 mois maximum**.

(i) La langue de l'offre est le français, et le nombre d'exemplaires de l'offre est de 4 dont 1 original, (ii) Les manifestations d'intérêt ne peuvent pas être reçues en ligne.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08h 00 min à 17h 00 min) sur le projet à l'adresse N°1 indiquée ci-dessous et déposer leur manifestation d'intérêt au plus tard le 18 FEV 2020 à 09 heures 00 minute (heure locale) à

l'adresse N°2 ci-dessous et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour**

**le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement et de bitumage de la route nationale n°17 sur le tronçon Katchamba - Nali (30 km) au Togo ».**

Un maximum de six (06) bureaux d'études sera retenu à l'issue du présent Avis à Manifestation d'Intérêt pour constituer la liste restreinte de consultation.

**Adresse N° 1 :**

ABOU Hamidou Ayouba, Directeur de la Planification, des Etudes et du Suivi-Evaluation

Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)

Direction Générale des Travaux Publics

2<sup>ème</sup> Etage, porte 209

Tél : (+228) 22 23 14 87/88

Email : ayouaabou@yahoo.fr

BP 335 Lomé- République Togolaise

**Adresse N° 2 :**

A l'attention de : **Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics,**  
**Ministère des Infrastructure et des Transports**

**Bureau du Responsable de la Cellule d'Appui à la PRMP**  
**au 3<sup>ème</sup> étage porte 303, Tel : 00228 22 23 14 79**

Lomé, le 23 DEC 2019

Le Ministre des Infrastructures et des Transports



**Mme Zouréhatou KASSAH-TRAORE**

## Annexe

### Grille de notation

Critères	Notes
<b><i>Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations</i></b>	<b>10 points</b>
<b><i>Nombre d'années d'expérience</i></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- &lt; 5 ans</li> <li>- Entre 5 et 10 ans</li> <li>- &gt; 10 ans</li> </ul>	<b>10 points</b> 0 point 5 points 10 points
<b><i>Qualifications du candidat dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années (joindre les attestations ou les pages de garde et de signature des contrats) :</i></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de missions de contrôle et surveillance des travaux de bitumage, renforcement ou de réhabilitation de routes, dont 5 points par mission.</li> <li>- Nombre de missions de contrôle et surveillance des travaux de bitumage, ou de réhabilitation de routes revêtues en béton bitumineux ou en enduit superficiel tricouche d'un linéaire au moins égale à 30 km, dont 10 points par mission.</li> </ul>	<b>40 points</b>  10 points  30 points
<b><i>Organisation technique et managériale du cabinet</i></b>	<b>10 points</b>
<b><i>Qualifications générales et nombre de personnels professionnels</i></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'ingénieurs routier Génie Civil               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un ingénieur : 3 points</li> <li>- Deux ingénieurs : 6 points</li> <li>- Plus de deux ingénieurs : 12 points</li> </ul> </li> <li>- Nombre d'ingénieurs Géotechnicien               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un ingénieur : 3 points</li> <li>- Deux ingénieurs : 6 points</li> <li>- Plus de deux ingénieurs : 10 points</li> </ul> </li> <li>- Nombre d'Ingénieurs topographe               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un ingénieur : 2 points</li> <li>- Deux Ingénieurs : 4 points</li> <li>- Plus de deux ingénieurs : 8 points</li> </ul> </li> </ul>	<b>30 points</b>  12 points  10 points  8 points

**N.B :** La note minimale requise pour être admis sur la liste restreinte est : 70 sur 100 points. Pour départager les consultants, le nombre total d'expériences similaires présentées sera considéré.